COMMUNE : 022 BAILLARGUES

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTRIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I – RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 (1)	Taux d'imposition communaux de 2019 (2)	Taux d'imposition plafonnés 2020 (3)	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 (4)	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
	1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	10 605 776	26,85	>>>	10 720 000	2 878 320
Taxe foncière (bâti).....	8 654 445	36,10	>>>	8 766 000	3 164 526
Taxe foncière (non bâti).	41 386	138,44	>>>	46 300	64 098
CFE.....			>>>		0

Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : (4) >>>

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : (4b) >>>

Total : 3 228 624

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 (5)

6 257 881 (6) Produit nécessaire à l'équilibre du budget
- 150 937 Total allocations compensatrices
- (7) Produit taxe additionnelle FNB
- (8) Produit des IFER
- (9) Produit de la CVAE
- (10) TASCOM
- (11) DCRTP
- 2 878 320 Produit prévisionnel de TH
- (11) Versement GIR
+ (11) Prélèvement GIR
= 3 228 624 Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)
+ (4b) Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) (6)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (12) (7) / (8)	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) (9)	3. TAUX VOTES (12) (10)	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 (5) (11)	Produit correspondant (col.10 x col.11) (12)
Taxe foncière.....	36,10	Produit attendu 3 228 624 / 3 228 624 Produit à taux constants (hors TH) = 1,000000 (6 décimales)	36,10	36,10	8 766 000	3 164 526
Txe foncière (non bâti)..	138,44		138,44	138,44	46 300	64 098
CFE.....	>>>					
					Produit fiscal attendu	3 228 624

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A MONTPELLIER
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
SAMUEL BARREAULT
le 09 MARS 2020

Le préfet,
le

MAIRIE DE BAILLARGUES
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
34 (Hérault)

A BAILLARGUES le 16/07/20
Le maire,

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAU

Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 034-213400229-20200715-DLM2020_70-DE

COMMUNE : 022 BAILLARGUES

ARRONDISSEMENT : 34 MONTPELLIER

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CASTRIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	135 708
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	1 563
b. Baux à réhabilitation et autres allocations	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	9 355
Taxe foncière (non bâti) :	4 311
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	5 379

3. CVAE 15

a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrevée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFER 8

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2019, au niveau national 13	Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental 14	Taux plafonds 2020 15	Taux 2019 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 – col.16) 17
Taxe foncière (bâti).....	21,59	27,84	69,60	0,16700	69,43
Taxe foncière (non bâti).	49,72	84,59	211,48	5,69000	205,79
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale
>>>	>>>

Taux moyen pondéré des taux fonciers de 2019 :

national	communal
>>>	>>>

Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

36,58

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le
ID : 034-213400229-20200715-DLM2020_70-DE